

Publié le 21/12/2023

Délibération du Conseil municipal

Séance du 19 décembre 2023

Le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, GAILLARD Yohan, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

FRAKSO Mohamed	à BOYER Emilie
LABORDERIE Philippe	à CHOUTEAU Edith
LECOMTE Delphine	à GUIBERT Vincent
PICARD Corinne	à PENEAU Sylvie
PUSHPARAJ Emilie	à LIOTON Valérie

Absent(s) excusé(s)

Absents

BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

LECACHEUR Julien, RETHORE Jacqueline

Convocation adressée le 13 décembre 2023, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 20 décembre 2023, article L.2121.25 CGCT

23SE1912-06 | Ouverture d'une nouvelle Autorisation de Programme (AP) et mise à jour des Autorisations de Programme en-cours

Madame Emilie BOYER, adjointe déléguée aux Finances, au Tourisme et à l'Administration générale, expose :

Considérant l'avis conforme de la commission ressources en date du 12 décembre 2023,

En accord avec le bureau municipal, et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Crée la nouvelle AP/CP «GS Malraux-Amélioration énergétique »,
- Vote les crédits de paiement de la nouvelle AP et des AP reconduites comme suit :

	CA 2022	2023	2024	2025	Total
ALSH – Construction d'un nouvel accueil jeunes	13 826,40	160 000,00	2 770 000,00	236 173,60	3 180 000,00
CLUB HOUSE – Construction club house	4 020,00	75 000,00	660 000,00	60 980,00	800 000,00
GEOTHERMIE		40 000,00	610 000,00	572 000,00	1 222 000,00
GS MALRAUX – Amélioration énergétique			720 000,00	130 000,00	850 000,00
Total	17 846,40	275 000,00	4 760 000,00	999 153,60	6 052 000,00

VOTE			
En exercice	32	POUR	28
Présents	24	CONTRE	0
Pouvoirs	5	ABSTENTION	1 (D. LIZE)
Pris part au vote	29	TOTAL	29

Délibération adoptée à la majorité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON


